



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 2615

Texte de la question

ÉDUCATION NATIONALE

M. le président. La parole est à Mme Martine Faure, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Mme Martine Faure. Monsieur le président, avant de poser ma question, je veux dire à M. Tron que ses propos sont inadmissibles... (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Voyou !

Mme Martine Faure. ...et nous demandons des excuses. (*" Absolument ! " sur les bancs du groupe SRC. - " Non ! " sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. Posez votre question, madame.

Mme Martine Faure. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, depuis la rentrée vous baignez dans l'autosatisfaction. Vous nous parlez de votre ambition pour l'école, de lutte contre l'illettrisme, d'assurer la réussite de chaque élève et de proposer un nouveau pacte de carrière aux enseignants. Le tableau est idyllique, mais, en fait, vous nous décrivez un village à la Potemkine, et ce bel affichage sert surtout à masquer une réalité alarmante.

Aujourd'hui, des centaines de jeunes stagiaires se débattent dans de grandes difficultés. Certains ont déjà démissionné et la masterisation dont vous vous gargarisez ne servira pas de sésame sans véritable formation initiale. De très nombreux remplacements ne sont pas assurés, ce qui rompt avec le principe de continuité du service public, pour la plus grande satisfaction des sociétés privées prétendument spécialisées dans le soutien scolaire.

Conformément à vos préconisations, le nombre d'élèves par classe a fortement augmenté, ce qui contredit vos déclarations sur le suivi de chaque élève, clé de la réussite éducative. Appliquer obstinément la formule " moins de moyens pour plus de résultats " vous conduit à supprimer un nombre important de postes d'enseignants spécialisés.

Monsieur le ministre, à défaut de construire, allez-vous cesser au moins de démolir ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement. M. Luc Chatel, *ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement*. Madame la députée, votre tableau me semble bien éloigné de la réalité que rencontrent les Français au quotidien dans notre école. En cette rentrée 2010, nous avons voulu moderniser notre système éducatif, par exemple avec la réforme du lycée qui permettra à chaque élève de construire son parcours de manière individualisée, avec une orientation progressive, réversible, avec une personnalisation de l'enseignement liée à l'accompagnement personnalisé, ce qui constitue une vraie nouveauté.

Oui, la lutte contre l'illettrisme est une priorité du Gouvernement. C'est pour cela que nous avons mobilisé, à la fois les enseignants de primaire, de premier degré et de maternelle. J'ai nommé 100 inspecteurs de l'éducation nationale, un par département, chargés précisément de ce grand chantier, pour faire en sorte que nous revenions à l'apprentissage des fondamentaux que sont la lecture, l'écriture, afin que nos élèves ne quittent pas l'école primaire sans les maîtriser.

Je ne peux pas vous laisser dire que le nombre de démissions de professeurs stagiaires serait sans précédent.

J'ai regardé les chiffres de près : au mois d'octobre, le niveau de démissions était inférieur à celui de l'année dernière, ce qui veut dire que le système d'accompagnement de nos jeunes professeurs fonctionne, à la fois de par l'accueil, le tutorat et les stages qui leur sont proposés.

Madame la députée, la vérité, c'est que, depuis huit ans, le parti socialiste n'a rien dit sur l'école, comme sur beaucoup d'autres sujets. Heureusement, le Gouvernement de François Fillon considère que c'est une priorité. L'éducation nationale est le premier budget de l'État et il continuera à augmenter de 1,6 %. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Martine Faure](#)

Circonscription : Gironde (9^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2615

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 octobre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 octobre 2010